SCI DRUCH – TUAR
12 rue François Xavier Richter
BP 10058
67002 STRASBOURG CEDEX

RESIDENCE TUAR

11 rue de la Gare
67370 TRUCHTERSHEIM

NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

(Application de l'article 18 du décret n°67-1166 du 22 décembre 1967)

le 29 octobre 2008

SOMMAIRE

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE 6

1.1 Infrastructure 6
1.1.1 Fouilles..... 6
1.1.2 Fondations 6

1.2 Murs et ossatures 6
1.2.1 Murs de façades au rez-de-chaussée 6
1.2.2 Murs de façades aux étages courants 6
1.2.3 Murs extérieurs divers 6
1.2.4 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends) 6
1.2.5 Murs ou cloisons séparatifs..... 6

1.3 Planchers 7
1.3.1 Planchers bas du rez-de-chaussée 7
1.3.2 Planchers sur étages courants 7
1.3.3 Planchers des balcons 7
1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés 7

1.4 Cloisons de distribution 7
1.4.1 Entre pièces principales 7
1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service 7

1.5 Escalier 7

1.6 Conduits de fumée et de ventilation 7
1.6.1 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble 7
1.6.2 Conduits d'air frais 7

1.7 Chutes et grosses canalisations 7
1.7.1 Chutes d'eaux pluviales 7
1.7.2 Chutes d'eaux usées 8
1.7.3 Assainissement enterré 8
1.7.4 Branchement aux égouts 8

1.8 Toitures 8
1.8.1 Charpente 8
1.8.2 Couverture 8
1.8.3 Zinguerie 8
1.8.4 Souches de cheminées, ventilation et conduits divers 8

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS 8

2.1 Sols et plinthes 8
2.1.1 Sols et plinthes des entrées, dégagements, séjours et chambres 8
2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service (cuisine, WC et salle de bains) 8
2.1.3 Sols des balcons 9

2.2 Revêtements muraux (autres qu'enduits, peinture, papiers-peints et tentures)..... 9
2.2.1 Revêtements des pièces de service 9

2.3 Plafonds (sauf peintures, tentures) 9
2.3.1 Plafonds des pièces intérieures 9
2.3.2 Sous faces des balcons 9

2.4 Menuiseries extérieures 9
2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales 9
2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de service 9

2.5 Fermetures extérieures et occultations, protections solaires 9
2.5.1 Pièces principales 9
2.5.2 Pièces de service 9

2.6 Menuiseries intérieures 9
2.6.1 Huisseries et bâtis 9
2.6.2 Portes intérieures 9
2.6.3 Portes palières 10
2.6.4 Portes de placards 10

2.7 Serrurerie et garde-corps 10
2.7.1 Garde-corps et barres d'appui 10

2.8 Peintures, papiers, tentures 10
2.8.1 Peintures extérieures et vernis 10
2.8.2 Peinture intérieure 10
2.8.3 Papier peint 10

2.9 Equipements intérieurs 10
2.9.1 Evacuation des déchets
2.9.2 Equipement sanitaire et plomberie 10
2.9.3 Equipements électriques 11
2.9.4 Chauffage, cheminée, ventilation 12
2.9.5 Equipement intérieur des placards 12
2.9.6 Equipements de télécommunication 12

3. ANNEXES PRIVATIVES 12

3.1 Garage à rez-de-chaussée 12
3.1.1 Murs 12
3.1.2 Plafonds 13
3.1.3 Porte d'accès 13
3.1.4 Sol 13

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES DES IMMEUBLES 13

4.1 Halls d'entrée des immeubles 13
4.1.1 Sols 13
4.1.2 Parois 13
4.1.3 Plafonds 13
4.1.4 Eléments de décoration 13
4.1.5 Boites aux lettres et à paquets 13
4.1.6 Equipement électrique 13

4.2 Paliers des étages 13
4.2.1 Sols 13
4.2.2 Murs 13
4.2.3 Plafonds 13
4.2.4 Portes 13
4.2.5 Equipement électrique 13

4.3 Cage d'escalier 14
4.3.1 Sols 14
4.3.2 Murs 14
4.3.3 Plafonds 14
4.3.4 Equipement électrique 14

4.4 Locaux communs 14
4.4.1 Local vélos, poubelles et VMC 14

4.5 Locaux techniques 14
4.5.1 Local ventilation mécanique 14

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES 14

5.1 Chauffage, eau chaude 14
5.1.1 Equipement thermique de chauffage 14
5.1.2 Service d'eau chaude 14

5.2 Télécommunications 14
5.2.1 Téléphone 14
5.2.2 Antennes TV et radio 14

5.3 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères 14

5.4 Ventilation mécanique des locaux 14

5.5 Alimentation en eau 15
5.5.1 Comptages généraux 15
5.5.2 Colonnes montantes 15

5.6 Alimentation en gaz 15

5.7 Alimentation en électricité 15
5.7.1 Comptage des services généraux 15
5.7.2 Colonnes montantes 15
5.7.3 Branchements et comptages particuliers 15

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX IMMEUBLES ET LEURS EQUIPEMENTS 15

6.1 Parking extérieurs et voiries de circulation 15
6.1.1 Sols 15
6.1.2 Délimitation au sol 15

6.2 Espaces verts 15
6.2.1 Plantations d'arbustes 15
6.2.2 Engazonnement 15
6.2.3 Arrosage 15

6.3 Eclairage extérieur 16

7. DIVERS 16

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 Infrastructure

1.1.1 Fouilles

Fouilles en pleine masse, en rigoles et/ou en trous isolés avec évacuation des terres excédentaires à la décharge.

1.1.2 Fondations

En béton armé adaptées au sol suivant indications et calculs de l'Ingénieur Conseil en béton armé.

1.2 Murs et ossatures

1.2.1 Murs de façades au rez-de-chaussée

En béton armé de 200 mm d'épaisseur ou maçonnerie selon études techniques.
Peinture pour la face extérieure.
Enduit monocouche de finition pour la face extérieure ou enduit traditionnel au ciment en deux couches avec peinture de finition.
Doublage thermique extérieur des façades par panneaux isolants polystyrène expansé de 12 cm d'épaisseur.

1.2.2 Murs de façades aux étages courants

En maçonnerie de briques de terre cuite de 200 mm d'épaisseur, ponctuellement selon études techniques en béton armé.
Enduit monocouche de finition pour la face extérieure ou enduit traditionnel au ciment en deux couches avec peinture de finition.
Doublage thermique extérieur des façades par panneaux isolants polystyrène expansé de 12 cm d'épaisseur.

1.2.3 Murs extérieurs divers

En maçonnerie ou béton armé banché.

1.2.4 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

En béton armé banché, épaisseurs selon contraintes techniques, épaisseur minimale de 150 mm.

1.2.5 Murs ou cloisons séparatifs

1.2.5.1 Entre locaux privatifs contigus
En béton armé banché, épaisseurs selon contraintes techniques, épaisseur minimale de 200 mm.

1.2.5.2 Entre locaux privatifs et autres locaux
En béton armé banché, épaisseurs selon contraintes techniques, épaisseur minimale de 200 mm.

1.3 Planchers

1.3.1 Planchers bas du rez-de-chaussée

1.3.1.1 Dallage en béton armé
Epaisseur 150 mm au minimum sur terre-plein, face supérieure lissée, pour garages et local vélos.

1.3.1.2 Dalle portée
Epaisseur 200 mm sur terre-plein, destinée à recevoir une chape isolée dans les parties communes et les commerces.

1.3.2 Planchers sur étages courants

Dalles pleines en béton armé de 200 mm d'épaisseur au minimum, face supérieure lissée, destinée à recevoir dans les logements et circulations communes un ragréage permettant le collage direct des revêtements de sols.

1.3.3 Planchers des balcons

Dalles pleines en béton armé de 160 mm d'épaisseur au minimum, face supérieure carrelée.

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés

Dalles pleines en béton armé de 200 mm d'épaisseur au minimum, face supérieure lissée, destinée à recevoir dans les logements et circulations communes un ragréage permettant le collage direct des revêtements de sols.

1.4 Cloisons de distribution

1.4.1 Entre pièces principales

Cloisons de 7 cm d'épaisseur comportant deux parements en plaques de plâtres de 13 mm.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service

Cloisons de 7 cm d'épaisseur comportant deux parements en plaques de plâtre de 13 mm.

1.5. Escalier

En béton armé préfabriqué.

1.6 Conduits de fumée et de ventilation

1.6.1 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Gaines en tôle galvanisée cylindriques diamètres selon étude technique de ventilation.

1.6.2 Conduits d'air frais

Grilles d'entrées d'air auto réglables dans les caissons de volets roulants.

1.7 Chutes et grosses canalisations

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales

En façades en zinc.

1.7.2 Chutes d'eaux usées

En PVC selon règlement d'assainissement

1.7.3 Assainissement enterré

En grés vernissé, fonte série assainissement et/ou béton selon prescriptions du SDEA.

1.7.4 Branchement aux égouts

L'ensemble des eaux collectées par les chutes est raccordé au réseau public d'assainissement situé dans la rue selon règlement d'assainissement du SDEA.

1.8 Toitures

1.8.1 Charpente

Charpente traditionnelle en bois de sapin traité insecticide et fongicide.

1.8.2 Couverture

Couvertures en tuiles mécaniques, compris accessoires tels que faitières, chatières de ventilation, etc…

1.8.3 Zinguerie

Tous travaux de zinguerie nécessaire à l'étanchéité de la toiture.
Gouttières demi ronde en zinc.
Châssis de toitures type velux ou équivalent.

1.8.4 Souches de cheminées, ventilation et conduits divers

Sorties de toiture en PVC, zinc ou acier galvanisé pour ventilations des chutes et souches de ventilation mécanique.

1.8.5 Rampants de toiture

Isolation des rampants des combles en laine de verre avec parement intérieur en plaques de plâtre, épaisseur suivant calcul thermique.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 Sols et plinthes

2.1.1 Sols et plinthes des entrées, dégagements, séjours et chambres

Revêtement stratifié flottant sur sous-couche phonique type QUICKSTEP de la Société UNICLIC ou similaire posé sur dalles béton ragrées.
Qualité U2S P2 E1 C0.
Coloris au choix dans la gamme proposée.
Plinthes finies assorties.

2.1.2 Sols et plinthes des pièces de service (cuisine, WC et salle de bains)

Carrelage en grés émaillé, sur sous-couche résiliente.
Qualité U2S P3 E2 C2.
Formats et coloris au choix dans la gamme proposée.
Plinthes assorties pour cuisines et WC.

2.1.3 Sols des balcons

Dalles béton avec carrelage collé.

2.2 Revêtements muraux (autres qu'enduits, peinture, papier-peints et tentures)

2.2.1 Revêtements des pièces de service

Faïence murale, hauteur 0,60 m sur un mur au-dessus évier dans les cuisines et retours.
Faïence murale sur hauteur de 2 m en périphérique dans les salles de bains.
Formats et coloris au choix dans la gamme proposée.

2.3 Plafonds (sauf peintures, tentures)

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

Préparation par enduit mince.
Projection d'une peinture épaisse fibreuse blanche.

2.3.2 Sous faces des balcons

Peinture qualité extérieure sur béton.

2.4 Menuiseries extérieures

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Fenêtres et portes-fenêtres ouvrant à la française en profilés en PVC avec doubles vitrages incorporés, classement des menuiseries A3 E3 V2.
Un mécanisme oscillo-battant par pièce.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de service

Idem pièces principales.
Vitrage translucide pour les menuiseries extérieures des salles de bains.

2.5 Fermetures extérieures et occultations, protections solaires

2.5.1 Pièces principales

Volets-roulants en PVC dans caissons monoblocs.
Commandes par treuils sur les portes-fenêtres et sangles sur les fenêtres.

2.5.2 Pièces de service

Volets-roulants à doubles lames en PVC dans caissons monoblocs.

2.6 Menuiseries intérieures

2.6.1 Huisseries et bâtis

En bois à peindre.

2.6.2 Portes intérieures

Portes prépeintes de 40 mm d'épaisseur, poignées en métal anodisé avec condamnation pour les WC et salles d'eau, serrure pour les autres pièces.

2.6.3 Portes palières

Portes palières renforcées sur cadre bois, serrure 3 points classée A2P, entrebâilleur et judas.

2.6.4 Portes de placards

Portes coulissantes ou battantes pour les petites largeurs, en mélaminé avec cadre métallique laqué, type SOGAL ou similaire.

2.7 Serrurerie et garde-corps

2.7.1 Garde-corps et barres d'appui

En acier à peindre selon plans de détails de l'architecte.

2.8 Peintures, papiers, tentures

2.8.1 Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1 Sur serrurerie
Peinture glycérophtalique deux couches sur antirouille.

2.8.1.2 Sur béton apparent en façades
Peinture qualité extérieure en deux couches.

2.8.2 Peinture intérieure

2.8.2.1 Sur menuiseries
Peinture blanche glycérophtalique deux couches aspect satiné.

2.8.2.2 Sur plafonds
Préparation par enduit mince.
Projection d'une peinture épaisse fibreuse blanche.

2.8.2.3 Sur canalisations, tuyauteries, éléments de chauffage et divers
Peinture blanche glycérophtalique deux couches aspect satiné.

2.8.3 Papier peint

2.8.3.1 Sur murs
Papier peint à choisir dans la gamme proposée ou projection fibreuse blanche.

2.9 Equipements intérieurs

2.9.1 Evacuation des déchets

Emplacement poubelles extérieur à l'arrière du terrain.

2.9.2 Equipement sanitaire et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide
Distribution intérieure en cuivre, polyéthylène et/ou PVC pression.
Pré équipement pour pose de compteurs individuels de l'eau froide.

2.9.2.2 Production et distribution d'eau chaude
Production d'eau chaude par chaudière individuelle au gaz à condensation assurant aussi le chauffage des logements.
Distribution intérieure en cuivre, polyéthylène et/ou PVC pression.

2.9.2.3 Distribution générale
Pré équipement pour pose de compteurs individuels d'eau froide.
Distribution intérieure en cuivre, polyéthylène et/ou PVC pression.

2.9.2.4 Evacuations
Tuyaux collés en PVC.

2.9.2.5 Branchements en attente
Branchement en attente pour machine à laver le linge dans cuisine ou salle de bains.
Branchement en attente pour machine à laver la vaisselle

2.9.2.6 Appareils sanitaires
- 1 lavabo sur colonne par salle de bains en porcelaine vitrifiée selon plans.
- WC en porcelaine vitrifiée avec abattant double.
- baignoire en acier émaillé ou acrylique.
  Coloris blanc.
- L'évier en cuisine n'est ni fourni, ni posé.

2.9.2.7 Robinetterie
Robinetteries mélangeuses mono commande eau chaude, eau froide.

2.9.2.8 Accessoires divers
Vidage automatique pour baignoires et lavabos.
Douchette avec flexible pour baignoires.

2.9.3 Equipements électriques

2.9.3.1 Type d'installation
Installation encastrée.

2.9.3.2 Puissance à desservir
Selon étude du bureau d'études fluides.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce
Appareillage type ARNOULD ESPACE BLANC ou similaire.
Equipement conforme aux normes PROMOTELEC :
- 1 foyer lumineux dans WC, bains, cuisine, hall, dégagement, séjour et chambres.
- 1 foyer lumineux supplémentaire en applique dans cuisine et salles de bains.
- 1 prise 16A dans salle de bain.
- 3 prises 16A dans les chambres.
- 5 prises 16A dans séjour.
- 1 socle 32A pour cuisinière électrique.
- 2 prises 16A spécialisées pour lave-vaisselle et lave-linge dans cuisine ou salle de bains.
- 4 prises 16A dans cuisine.
- 1 prise 16A dans dégagement.

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière
Sonnerie à côté de la porte palière, plaque de rue à l'entrée de chaque immeuble avec parlophone, bouton d'ouverture de la gâche électrique de la porte d'accès au hall d'entrée.

2.9.4 Chauffage, cheminée, ventilation

2.9.4.1 Type d'installation
Chauffage individuel au gaz par chaudière murale à condensation produisant aussi l'eau chaude en instantané.
Réseau d'alimentation entre radiateurs et chaudière murale en PVC pression noyé dans les dalles béton.
Régulation individuelle avec programmation et thermostat situés dans le séjour.

2.9.4.2 Températures garanties dans chaque pièce
Selon réglementation en vigueur, pour -15℃ ext érieur : + 19℃ intérieurs.

2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur
Radiateurs panneaux en acier laqué avec robinets thermostatiques.
Alimentation des radiateurs par tubes polyéthylène ou similaire sous fourreaux noyés dans les dalles béton.

2.9.4.4 Conduits et prises de ventilation
Ventilation mécanique contrôlée avec extraction dans les pièces de service.

2.9.4.5 Conduits et prises d'air frais
Grilles d'air frais situées dans les caissons de volets roulants et traverse des châssis des pièces principales.

2.9.5 Equipement intérieur des placards

1 tablette en mélaminé blanc et 1 tringle de penderie.

2.9.6 Equipements de télécommunication

2.9.6.1 Radio/TV
Raccordement sur réseau câblé ou antenne collective avec amplificateur pour chaînes hertziennes disponibles.
- 1 prise dans le séjour
- 1 prise dans une des chambres

2.9.6.2 Téléphone
Raccordement sur réseau public France Télécom
- 1 conjoncteur dans la cuisine
- 1 conjoncteur dans le séjour
- 1 conjoncteur dans chaque chambre

2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble.
Gâche électrique commandée par bouton poussoir sur l'interphone de chaque appartement.

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1 <u>Garage à rez-de-chaussée</u>

3.1.1 Murs

Murs porteurs en béton armé.

3.1.2 Plafonds
Béton brut.

3.1.3 Porte d'accès
Porte métallique basculante en métal galvanisé et laqué compensation par ressorts, serrure.

3.1.4 Sol
Dallage en béton lissé.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES DES IMMEUBLES

4.1 Halls d'entrée des immeubles

4.1.1 Sols
Revêtement carrelage selon projet de décoration de l'architecte.

4.1.2 Parois
Projection et/ou papiers peints selon projet de décoration de l'architecte.

4.1.3 Plafonds
Selon projet de décoration de l'architecte.

4.1.4 Eléments de décoration
Selon projet de décoration de l'architecte.

4.1.5 Boites aux lettres et à paquets
Boites aux lettres selon normes des Postes.

4.1.6 Equipement électrique
Spots et/ou appliques et/ou plafonniers selon projet de décoration de l'architecte.

4.2 Paliers des étages

4.2.1 Sols
Revêtement de sol de type textile aiguilleté ou moquette.

4.2.2 Murs
Projection et/ou papier peint selon projet de décoration de l'architecte.

4.2.3 Plafonds
Préparation par enduit mince.
Projection d'une peinture épaisse fibreuse blanche.

4.2.4 Portes
Portes sur huisseries bois.

4.2.5 Equipement électrique
Plafonniers et/ou appliques selon projet de décoration de l'architecte.

4.3 Cage d'escalier

4.3.1 Sols
Revêtement de sol de type textile aiguilleté ou moquette.

4.3.2 Murs
Projection et/ou papier peint selon projet de décoration de l'architecte.

4.3.3 Plafonds
Préparation par enduit mince.
Projection d'une peinture épaisse fibreuse blanche.

4.3.4 Equipement électrique
Eclairage par plafonniers et/ou appliques.

4.4 Locaux communs

4.4.1 Local vélos, poubelles et VMC
Sol, murs et plafond bruts.

4.5 Locaux techniques

4.5.1 Local ventilation mécanique
Le groupe de ventilation mécanique de chaque immeuble sera situé en combles au dessus du dernier niveau.

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DES IMMEUBLES

5.1 Chauffage, eau chaude

5.1.1 Equipement thermique de chauffage
Chauffage par chaudières individuelles au gaz à condensation.

5.1.2 Service d'eau chaude
Production individuelle d'eau chaude sanitaire au gaz.

5.2 Télécommunications

5.2.1 Téléphone
Précablage jusqu'au réseau France Télécom

5.2.2 Antennes TV et radio
Raccordement sur réseau câblé ou antenne.

5.3 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères
Emplacement poubelles extérieur.

5.4 Ventilation mécanique des locaux
Ventilation mécanique contrôlée avec extracteur situé en comble.

5.5 Alimentation en eau

5.5.1 Comptages généraux

Un comptage eau froide situé dans une fosse à compteur en limite de propriété selon prescriptions du service des Eaux.

5.5.2 Colonnes montantes

PVC pression.

5.6 Alimentation en gaz

A partir du réseau public jusqu'aux chaudières individuelles, exécution en acier et cuivre selon réglementation.

5.7 Alimentation en électricité

5.7.1 Comptage des services généraux

Dans placard technique à rez-de-chaussée.

5.7.2 Colonnes montantes

Préfabriquées dans gaines palières ou encastrées.

5.7.3 Branchements et comptages particuliers

Par télécomptage.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AUX IMMEUBLES ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 Parkings extérieurs et voiries de circulation

6.1.1 Sols

Enrobés denses posés à chaud et pavés avec bordures béton.

6.1.2 Délimitation au sol

Peinture blanche.

6.2 Espaces verts

6.2.1 Plantations d'arbustes

Plantations d'arbustes.

6.2.2 Engazonnement

Engazonnement des surfaces végétales extérieures.

6.2.3 Arrosage

Sans objet

6.3 Eclairage extérieur

Des points lumineux seront disposés sur les façades afin d'assurer l'éclairage des surfaces extérieures.

7. DIVERS

Les cotes des plans sont approximatives et pourront être légèrement modifiées pour les besoins de la construction ou autres.

Les marques, modèles et dimensions des appareils, matériaux et équipements sont donnés à titre indicatif, le constructeur se réserve à tout moment, sur demande du Maître d'œuvre, le droit de les remplacer par des équivalents, dans le cas de force majeure tels que défaillance des fournisseurs, cessation de fabrication, délais de fourniture incompatibles avec l'avancement du chantier.

Ces modifications dont la nécessité n'apparait souvent qu'en cours de travaux, n'altèrent en aucun cas la qualité des prestations.

Elles seront réalisées dans l'intérêt des acquéreurs. Ces derniers s'engagent à les accepter sans réserve.

Toutes modification du plan ou du descriptif par l'acquéreur, devra être préalablement soumise pour approbation au Maître d'œuvre qui sera libre d'en refuser l'exécution, dans la mesure où elle apparaîtrait incompatible avec la qualité des travaux, le planning d'exécution du chantier, les règlements en vigueur ou les droits des tiers. Les frais de dossier et honoraires d'études, seront à la charge de l'acquéreur.

Aucune entreprise étrangère au chantier ne pourra pénétrer sur celui-ci avant la terminaison de l'appartement et sa livraison.

Le positionnement, le nombre ainsi que la dimension des gaines techniques ne sont pas contractuels ; ceux-ci sont susceptibles de varier en fonction des impératifs techniques d'exécution.

Il en est de même :
- pour les positionnements, sens d'écoulement et d'évacuation des éviers de cuisine, baignoires, lavabos, douches et cuvettes de WC.
- pour le positionnement, le nombre et la dimension des radiateurs seront déterminés par le Bureau d'Etudes Thermique.

Les teintes de peinture et de matériaux des parties communes, des façades, la décoration des parties communes en général, l'aménagement des abords et le choix des plantations, seront déterminés par le Maître d'œuvre, après accord du Maître d'Ouvrage.

La nature et l'épaisseur des isolants peuvent être modifiés en fonction de l'étude thermique établie par le Bureau d'Etudes Thermiques conformément au calcul des coefficients réglementaires « GV ».